

**Association pour la sauvegarde
de l'église de Trois Etôts**

**Compte rendu d'assemblée générale 2014
le 05/04/2014, à Cernoy - 60190**

Nombre de membres présents : 14 (cf. feuille de présence)

Nombre de membres représentés : 35 pouvoirs donnés valides / 2 pouvoirs nuls (la règle de 6 pouvoirs maximum par personne est respectée)

Ordre du jour :

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier
- Remplacement d'un membre du conseil d'administration
- Questions diverses

La séance a débuté à 15h05

Est désigné président de séance CAGNAT Pierre.

Est désigné secrétaire de séance ROSE Sébastien.

Introduction

Présentée par Pierre Cagnat

Pierre Cagnat présente ses remerciements à l'équipe municipale pour son soutien permanent à l'association et pour la mise à disposition des locaux de la mairie pour la tenue de cette assemblée

Rapport moral

Présenté par Pierre Cagnat

Pierre Cagnat fait part aux membres de l'assemblée des encouragements reçus pour la poursuite de notre activité, notamment ceux de :

- Mme Simone Tallet, dont les dons artistiques ont permis par le passé de réaliser des ventes au profit de l'association.
- Mrs Thierry Algrin et Philippe Launay, architectes des Monuments Historiques,
- M. Dominique Palewski, ancien sous-préfet de Clermont ayant été à l'initiative de l'inscription de l'église sur un projet prioritaire de restauration,
- M. Paul Coulon, sous-préfet de Clermont, avec lequel une visite sera programmée afin de faire le point sur le projet,
- Madame Valat, maire de Pronleroy,
- M. Olivier Dassault, député apportant constamment son soutien à l'action de l'Association,
- M. Philippe Marini, sénateur & maire de Compiègne.
- M. Alain Vasselle, ex-député, conseiller général,
- M. Yves Rome, président du conseil général de l'Oise,
- M. André Vantomme, vice-président du conseil général de l'Oise,
- Mme Kristiane Lemé, présidente de l'association Stalles de Picardie,
- M. Philippe Lefèvre, membre du conseil d'administration ne pouvant être présent.

Le Gros Œuvre est en finition (charpente, murs extérieurs, ouverture des fenêtres). Les travaux intérieurs doivent débutés prochainement. Ces travaux se répartissent en trois phases (selon la description faite par M. Thierry Algrin pour l'appel d'offre, et donnée à l'assemblée par Florent Mazières) :

- le sol : celui-ci doit être déposé, puis assaini. Des prises d'air par carottage seront réalisées avant pose d'un film polyane et d'un lit sableux, afin de permettre une évacuation de l'humidité et une ventilation naturelle. Des pierres naturelles seront posées au niveau du chœur, tandis que le reste du sol sera recouvert en carreaux de terre cuite. Un traitement biocide complétera l'assainissement.
- les murs intérieurs : dépose, repose et remplacement le cas échéant des briques, enduit, traitement anti-mousses
- les vitraux.

Les vitraux requièrent cependant une procédure administrative particulière et indépendante, s'apparentant à un appel d'offres pour désigner le maître d'œuvre, complété d'un concours pour la nature des vitraux. Dans ce cadre, l'association et la mairie donneront leur avis sur ce point, mais c'est à la DRAC de donner les directives de réalisation. Isabelle Barthe et Pierre Cagnat se sont rendus à la DRAC et ont rencontré M. Thierry Fougères, Ingénieur des services culturels et du patrimoine pour discuter de ces points. Ce dernier doit venir voir l'église afin de vérifier l'aspect esthétique, désigner le dessinateur des vitraux, puis faire réaliser l'exécution par un maître verrier.

Une consultation de plusieurs maîtres verriers a déjà été faite par l'association et différents projets sont montrés à l'assemblée présente qui débat sur le type de vitraux (d'époque ou fantaisie). Il est conclu par tous que les vitraux ne doivent pas l'emporter sur l'église même, et qu'il faut respecter la lumière et l'écrin naturel entourant l'église.

Pierre Cagnat souligne aussi que les actuelles barlotières (pièces métalliques soutenant les vitraux) ont des défauts ou sont manquantes. Une prise d'empreinte a été faite, mais sera néanmoins à refaire par le maître verrier sélectionné au final. D'autres points seront aussi à discuter ultérieurement tels que la protection extérieure des vitraux (grillage très fin ? matière ?) ou leur ouverture potentielle.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Votants présents : 14

Pouvoirs valides : 35

Pouvoirs nuls : 2

Rapport financier

Présenté par Jacques de BRUCE

La situation financière (Revenus / Dépenses, Trésorerie) de l'Association est présentée.
Les quatre premières tranches ont représenté un budget total de 680 246 € auquel l'association a participé pour un montant de 88 011,38 €
Pour le moment, seule la partie « aménagement de l'intérieur » est chiffrée et représente un budget prévisionnel de 272 408 € pour lequel la participation de l'association sera de l'ordre de 38 137 €.

Elle a fait l'objet d'un appel d'offres puis d'une demande de subventions auprès de la DRAC et du Conseil Général
Compte tenu de son caractère artistique, la partie « vitraux », quant à elle, sera chiffrée ultérieurement et doit donner lieu à un appel d'offres particulier, sous forme de concours.

À ce jour, l'association ne dispose plus que d'une trésorerie de 28 390,06 € dont 5 279 € serviront à solder les tranches III et IV comme vous le constaterez sur ses comptes ci-joints, arrêtés à la date du 29 juin.

L'association a donc besoin de 15 026 € pour finaliser cette cinquième tranche (hors vitraux).

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Votants présents : 14

Pouvoirs valides : 35

Pouvoirs nuls : 2

Election d'un nouveau membre au Conseil d'Administration

Suite à des soucis de santé, M. Philippe Lefevre a décidé de se retirer du Conseil d'Administration et de céder sa place.

M. Vincent Pasquier, résidant à Trois Etots, se propose de le remplacer.

Son admission est approuvée par l'assemblée générale à l'unanimité.

Votants présents : 14

Pouvoirs valides : 35

Pouvoirs nuls : 2

Questions diverses









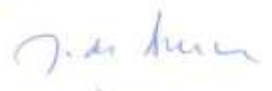



Différents point sont évoqués afin de trouver des financements supplémentaires, notamment afin de couvrir les travaux des vitraux :

- organisation de concerts au profit de l'association, l'église pouvant accueillir jusqu'à 199 personnes et présentant une excellente acoustique à cet effet.
- Spectacles sons et lumières.
- La promotion des spectacles pourrait être prise en charge par « Picardie en Fête » (Conseil Régional).
- Mise en réseau social de l'association. Cela peut aussi être réalisée via une page dédiée dans le réseau social de la mairie.
- Participation à la Fête de la Musique lors de la journée événementielle organisée par la mairie le 23 juin 2014
- Mécénat d'entreprise : Crédit Agricole, St Gobain, GDF Suez, autres...

L'Assemblée générale est levée à 18h

ANNEXES

Feuille de présence
A G du 5/4/14.

NOM	PRENOM	Signature
ROSE	Sebastien	
BARTHIS	Zsabolte	
mmmm CLAUDE LUBINCA O DE KIMASSON		
ZOLDAN	Jalérie	
HERTOUX	Fabrice	
PASQUIER	VINCENT	
Jouanneau	Catherine	
ROMAIN	Thierry	
de BRUCE	Jacques	
MAZIERES	Florent	
CAEMAT	Luc	
Brunet	Yvon	
HARZÉ	YVON	